

30 SEP. 2005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION  
16 SEPTEMBRE 2005

DATE D'AFFICHAGE  
de l'ordre du jour  
16 SEPTEMBRE 2005

DATE D'AFFICHAGE  
du compte rendu  
30 SEPTEMBRE 2005

L'an deux mille cinq, le 22 SEPTEMBRE, à 20 H 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Vincent DELAHAYE, Maire.

**Etaient présents :**

M. Vincent DELAHAYE Maire, Henry QUAGHEBEUR Maire-Adjoint, Edith DANIELOU Maire-Adjoint, Elisabeth PHILIPPOTEAU Maire-Adjoint, François BEMER Maire-Adjoint, Christian SAUQUES Maire-Adjoint, Christiane SOLIGNAC Maire-Adjoint, Nicolas SAMSOEN Maire-Adjoint, M. Didier LEBOTEUX Maire-Adjoint, Michaël MARCIANO Maire-Adjoint, Pierre VALETTE Maire-Adjoint, Bernard DORARD Conseiller M<sup>al</sup>, Gérard MAVIAN Conseiller M<sup>al</sup> Dél., Marie-Thérèse BAILOT Conseillère M<sup>ale</sup>, Joëlle CELLIER Conseillère M<sup>ale</sup> Dél., Yann MERIENNE Conseiller M<sup>al</sup>, Elisabeth BORIE Conseillère M<sup>ale</sup>, Nadine BRIOIT Conseillère M<sup>ale</sup> Dél., Evelyne MATAKOVIC Conseillère M<sup>ale</sup>, Bernadette PORTAIS Conseillère M<sup>ale</sup>, André DUJARDIN Conseiller M<sup>al</sup> Dél., Arnaud COLLOT Conseiller M<sup>al</sup> Dél., Christelle DONGER Conseillère M<sup>ale</sup>, Lionel ROQUES Conseiller M<sup>al</sup>, Michèle DEYRIS Conseillère M<sup>ale</sup>, Francine NOEL Conseillère M<sup>ale</sup>, Philippe BERNARDIN Conseiller M<sup>al</sup>, Hamed KRIBI Conseiller M<sup>al</sup>, Marie-Pierre OPRANDI Conseillère M<sup>ale</sup>, Jérôme GUEDJ Conseiller M<sup>al</sup>, David MALKA Conseiller M<sup>al</sup>, Michèle BERTHIER Conseillère M<sup>ale</sup>, Nicole CREPEAU Conseillère M<sup>ale</sup>, Christian VICTORIEN Conseiller M<sup>al</sup>, Françoise PEREIRA Conseillère M<sup>ale</sup>

formant la majorité des membres en exercice

**ABSENTS, EXCUSES ET REPRESENTES :**

procurations

M. Emmanuel ZELLER Maire-Adjoint  
Mme Jocelyne MALINOSKY Conseillère M<sup>ale</sup>  
M. Jean-Pierre PAINT Conseiller M<sup>al</sup>

à M. Vincent DELAHAYE.  
à Mme Joëlle CELLIER.  
à Mme Michèle DEYRIS.

Marie-Christine BARET Conseillère M<sup>ale</sup>

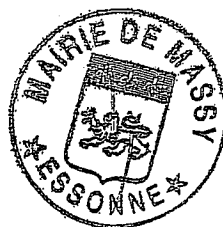
SECRETAIRE M. Lionel ROQUES

Nombre de conseillers en  
exercice 39  
Nombre de présents 35  
Représentés 3  
Absent 1  
Nombre de votants 38

ADOpte A L'UNANIMITE

13 - ZAC Bourgogne-Languedoc - Approbation du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC et arrêt du dossier définitif du projet.

Le Maire de MASSY certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire de MASSY, certifie que le présent ~~compte rendu~~ *compte rendu de délibération* a été affiché à l'entrée de la Mairie à compter du 2/10/2005 jusqu'au 9/11/2005 inclus conformément à l'article R 421-42 du Code de l'Urbanisme.

**ZAC BOURGOGNE-LANUEDOC - APPROBATION DU BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE A LA CREATION DE LA ZAC ET ARRET DU DOSSIER DEFINITIF DU PROJET.**

**Le Maire expose :**

Le Conseil municipal a délibéré le 24 mars 2005 pour l'ouverture de la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le secteur Bourgogne-Languedoc, quartier Massy-Opéra Est, et sur les modalités de son déroulement.

Cette concertation s'est déroulée sous plusieurs formes :

- des contacts réguliers avec les personnes associées à ou intéressées par le projet (échanges de courrier, entretiens...),
- une phase active de concertation du public, du 9 au 21 mai 2005 inclus, période durant laquelle une note de présentation du projet et un registre étaient mis à disposition du public.

Le bilan de la concertation révèle que le projet d'aménagement est accueilli favorablement par les personnes consultées et les habitants, comme le montre la note de synthèse ci-annexée.

Aussi, je vous propose d'approuver le bilan de la concertation préalable à la création d'une ZAC et d'arrêter le dossier définitif du projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 300-2, L. 311-1 et suivants, R.311-1 et suivants,

**VU** la loi n° 85-729 du 18 juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre des principes d'aménagement et ses décrets d'application,

**VU** la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains et ses décrets d'application,

**VU** la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat,

**VU** la loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2004 et modifié par délibération du 30 juin 2005,

**VU** la délibération du Conseil municipal du 24 mars 2005 lançant la concertation préalable à la création d'une ZAC sur le secteur Bourgogne-Languedoc,

VU la note de synthèse ci-annexée, tirant le bilan de la concertation et présentant le dossier définitif du projet d'aménagement préalablement à la création d'une ZAC,

VU l'avis de la commission Urbanisme et Economie du 8 septembre 2005,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

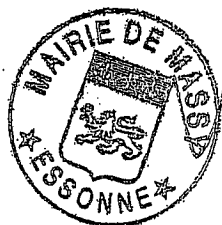
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**APPROUVE** le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC, dite ZAC BOURGOGNE-LANGUEDOC, et arrête le dossier définitif du projet.

**DIT** que le document ci-annexé sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme de la mairie de Massy.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut, Monsieur SAMSOEN, Maire-Adjoint à l'urbanisme, au développement économique et à l'intercommunalité, à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération.

**ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,**



*M. Samsoen*